



A CSW Industrials Company

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 10-nov.-2011

Date de révision 21-févr.-2019

Numéro de révision 4



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit JET-LUBE® NCS-30™ ECF™

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 237

Numéro de FS WPS-JLI-020

Synonymes NCS-30™ ECF™

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité Lubrifiants, graisses et produits de décollage

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identification du fournisseur Jet-Lube of Canada, LTD.

Adresse Jet-Lube of Canada LTD  
Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue  
Nisku, AB, Canada  
T9E 1K7

Téléphone JLC Office 1.780.463.7441 Toll Free 1.888.771.7775

Courriel Sales@jetlubecanada.com

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise 1-800-699-6318

Numéros de téléphone d'urgence CHEMTREC: +1-703-527-3887 (INTERNATIONAL)  
1-800-424-9300 (NORTH AMERICA)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).



Aspect Tan to beige.

État physique Gel

Odeur Pétrole

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements****3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Non applicable.

**Mélange****Synonymes**

NCS-30™ ECF™

Chemical Name	CAS-No	Weight-%	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	74869-21-9	60-70	-	-
Calcium fluoride	7789-75-5	20-30	-	-
Talc	14807-96-6	2-5	-	-

Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-3	-	-
---------------------	------------	-----	---	---

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas frotter la partie touchée.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Sensation de brûlure.

##### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Précautions relatives à l'environnement

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--	--

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
--	--

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
---------------------------------	--

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Chemical Name	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Calcium fluoride 7789-75-5	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 250 mg/m <sup>3</sup> F
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	(vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> containing no asbestos and <1% quartz TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>

	dust			
Chemical Name	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Calcium fluoride 7789-75-5	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

**État physique** Gel

**Aspect** Tan to beige.

**Odeur** Pétrole

**Couleur** Beige

**Seuil de perception de l'odeur** Non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	Neutral	
Point de fusion / congélation	> 204 °C	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 260 °C	
Point d'éclair	> 221 °C	Cleveland Open Cup (COC)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.36	
Solubilité dans l'eau	Négligeable	



<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Not applicable	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	
<b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun	
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Dimension de particules</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucun renseignement disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucun danger connu par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Une exposition répétée ou prolongée peut causer une irritation des yeux et de la peau.
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

### Données sur les effets toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.
------------------	---

### Mesures numériques de la toxicité

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 2,957.00 mg/kg

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Chemical Name	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	= 2280 mg/kg ( Rat )		
Calcium fluoride	= 4250 mg/kg ( Rat )		
Titane (dioxyde de)	> 10000 mg/kg ( Rat )		> 6820 mg/m <sup>3</sup>

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Légende**

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Chemical Name	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à	>1001 mg/l	96h LC50: > 2000 mg/L (Salmo gairdneri)	-	

C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.				
Talc	EC50 72 h: > 1000 mg/L ( Skeletonema costatum)	96h LC50: > 1000 mg/L (Turbot)	10-day LC50 = > 12194mg/kg (Corophium volutator)	48h EC50: = >1000mg/L (Acartia tonsa)

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

Chemical Name	California Hazardous Waste
Calcium fluoride 7789-75-5	Toxic

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** NON RÉGLEMENTÉ  
**Nom officiel d'expédition** NON REGULATED  
**Classe de danger** N/A

**TMD** Not regulated

**MEX** NON RÉGLEMENTÉ

**OACI** NON RÉGLEMENTÉ

**IATA** Not regulated  
**Nom officiel d'expédition** NON REGULATED

**IMDG** Not regulated

**RID** NON RÉGLEMENTÉ

**ADR** NON RÉGLEMENTÉ

**ADN** NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION





**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux****Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable**Polluants organiques persistants** Non applicable**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux).
<b>ENCS</b>	Non déterminé.
<b>KECL</b>	Non déterminé.
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux).
<b>AICS</b>	Non déterminé.

**Légende****TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	No
<b>Risque d'incendie</b>	No
<b>Risque de décompression soudaine</b>	No
<b>Danger de réaction</b>	No

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

This product contains titanium dioxide which is classified as a possible carcinogen when present as respirable dust. This is not relevant for this product since it is not in a respirable form.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Chemical Name	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Calcium fluoride 7789-75-5	X				
Talc 14807-96-6	X	X	X		X
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	X	X	X		

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	

**Préparée par** Product Stewardship  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1-800-572-6501

**Date d'émission** 10-nov.-2011

**Date de révision** 21-févr.-2019

**Note de révision** Libération initiale

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**